

Calendrier des formations 2026 - 2027

Les ressorts de l'implication (module 1)

En présentiel

	2026	2027
Lille	08 et 09 octobre	
Marche en Famenne	en cours de programmation	
Lyon		17 et 18 mars
		23 et 24 septembre
Toulon	17 et 18 septembre	
		28 et 29 janvier
		07 et 08 octobre

A distance

du 31 octobre au 28 novembre 2026

Les ressorts de l'implication (module 2)

En présentiel

	2026	2027
Lille	10 décembre	
Marche en Famenne	en cours de programmation	
Lyon		28 mai
		26 novembre
Toulon	20 novembre 2026	
		02 avril
		10 décembre

A distance

du 28 novembre 2026 au 30 janvier 2027

Conduire un bilan d'orientation avec le SISEM

A distance

du 30 novembre au 30 décembre 2026

Conduire un bilan de compétences avec le SISEM

En présentiel

Marche en Famenne

02 et 03 octobre 2026

Conduire un bilan managérial avec le SISEM

A distance

du 07 janvier au 06 février 2027

Animer un Atelier de découverte des Moteurs du SISEM

A distance

du 16 novembre 2026 au 29 janvier 2027
--

Prix des formations

	Entreprise/financeur		Indépend'/particulier	
	HT	TTC	HT	TTC
Les ressorts de l'implication – module 1	1.300 €	1.560 €	966,67 €	1.160 €
Les ressorts de l'implication – module 2	650 €	780 €	483,33 €	580 €
Conduire un bilan d'orient. avec le SISEM	1.300 €	1.560 €	966,67 €	1.160 €
Conduire un bilan managérial avec le SISEM	1.300 €	1.560 €	966,67 €	1.160 €
Conduire un bilan de compét. avec le SISEM	1.300 €	1.560 €	966,67 €	1.160 €
Animer un Atelier de déc. des Moteurs	1.950 €	2.340 €	1.450 €	1.740 €

Un acompte de 30% est demandé à la confirmation de l'inscription

Comment vous inscrire ?

Voici quelques conseils pour faciliter votre inscription et le suivi de votre dossier.

Nos formations accueillant un nombre limité de participants, nous vous conseillons de vérifier les disponibilités auprès de notre secrétariat au :

- France : **+33 (0)6 17 76 82 82.**
- Belgique – Luxembourg : **+32 475 71 69 64**

Préinscription

Dans un premier temps, vous pouvez prendre une option sur les dates de formation de votre choix en utilisant le formulaire de préinscription en ligne sur notre site www.sisem-institut.com, sur la page de la formation concernée –onglet « Les formations SISEM ».

Pour confirmer votre inscription

• Particuliers

Adressez-nous le bulletin d'inscription complété et signé. A réception, nous vous transmettrons un contrat de formation à nous retourner. Il vous est possible de vous rétracter dans un délai de dix jours à compter de la signature du contrat, cette rétractation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception.

Règlement : à l'expiration du délai de dix jours, vous verserez l'acompte qui vaudra confirmation de votre inscription. Le solde sera réglé à l'issue de la formation.

- Entreprises

Adressez-nous le bulletin d'inscription ou le bon de commande de votre entreprise. A réception, nous vous ferons parvenir une convention de formation à nous retourner pour confirmation de votre inscription.

Règlement : versement de l'acompte à confirmation de l'inscription, le solde au fur et à mesure du déroulement de la formation

Après confirmation de l'inscription, nous adresserons à chaque participant une convocation précisant les horaires exacts de la formation, le lieu et les moyens d'accès. A l'issue de la formation, nous remettons à chaque participant une attestation de présence.

Merci de bien vouloir nous retourner les documents et l'acompte à l'institut SISEM :

- France : 288 Boulevard Clemenceau – 59 700 Marcq-en-Barœul
- Belgique : 17, Rue Claude de Humyn – B-6600 Bastogne
- Luxembourg : Rue de l'Industrie, 15 – L-8069 Bertrange - Grand-Duché du Luxembourg

Si vos procédures internes vous amènent à établir un bon de commande, merci de le joindre au dossier d'inscription.

Conditions Générales

Les prix indiqués comprennent la formation dispensée ainsi que la documentation remise aux participants, ils ne comprennent pas les frais de transports, de restauration et d'hébergement.

Toute formation commencée est due en totalité. Dans le cas d'un désistement annoncé moins de deux semaines avant le début de la formation par courrier ou par fax, le montant de l'acompte reste acquis à l'Institut SISEM.

Lorsque le nombre de participants à un stage est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques, l'Institut SISEM se réserve le droit d'annuler le stage. Dès lors, l'acompte versé sera remboursé.

Toute inscription fait l'objet d'une convention de formation ou d'un contrat de formation, d'une convocation écrite de l'Institut SISEM, d'une facture et d'une attestation de présence.

Prise en charge financière par un organisme collecteur (OPCO)

Si vous souhaitez obtenir une prise en charge financière de votre formation, vous devez prendre contact avec l'organisme pour lequel vous ou votre entreprise, cotisez. Cet organisme vous indiquera les conditions de prise en charge et les documents à fournir pour la constitution de votre dossier. L'Institut SISEM vous fournira les documents suivants :

- **devis**
- **Programme de formation (sur demande)**
- **Certification de réalisation**
- **Attestation de présence**
- **Convention de formation**

Renseignements administratifs de l'institut SISEM France :

N° SIRET : 538 247 180 00010

Code APE : 7022Z

N° d'activité : 315 907 903 59